

APiCy  
Association des Piétons et Cyclistes du Pays de Gex  
chez Philippe QUAGLIA  
99 rue du Père Adam  
01210 ORNEX

Monsieur le Maire  
Mairie de Ferney-Voltaire  
Avenue Voltaire - BP 149  
01216 Ferney-Voltaire Cedex

Ornex, le 26 février 2018

Monsieur le Maire,

Nous avons eu le plaisir de lire dans le numéro 44 de Ferney-Magazine plusieurs informations positives relatives à la mobilité active. En plus de la page de présentation des projets d'aménagements cyclables, nous avons apprécié l'encart de M. Alliod dans lequel les cyclistes et piétons Ferneysiens sont cités comme étant exemplaires.

Bien évidemment, nous soutenons votre volonté affichée de développer l'usage de la mobilité active à Ferney-Voltaire. Nous vous avons déjà par le passé rencontré pour vous faire part de propositions, mais devant cette nouvelle volonté affichée, nous vous proposons de nouveau ci-après des actions pouvant être mises rapidement en œuvre pour faciliter encore plus les déplacements à pied et à vélo.

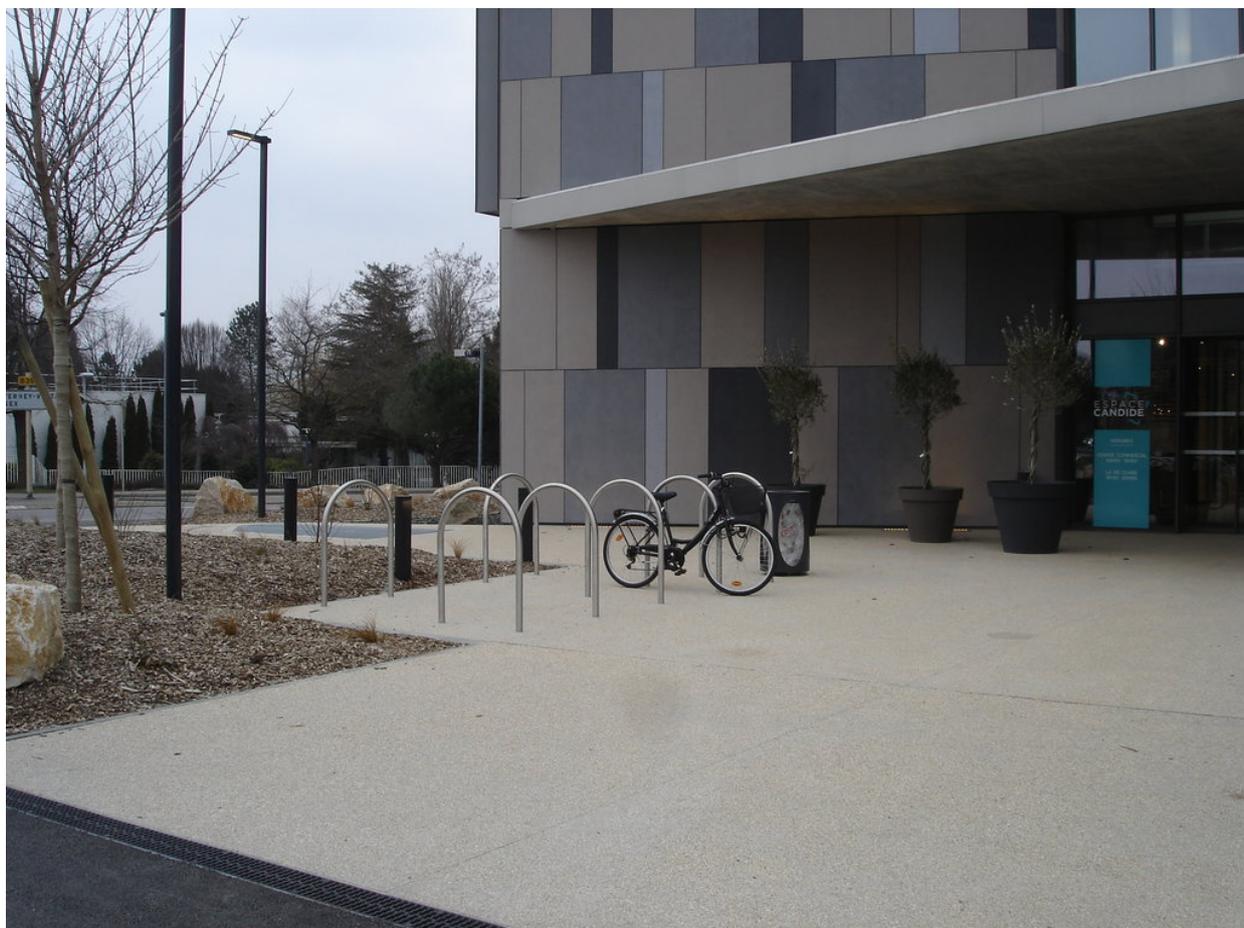
Également, nous serions intéressés de rencontrer la société qui élabore le plan de circulation de la ville pour bien nous assurer que les besoins de déplacement à pied et à vélo seront pris en compte.

Si cela vous est possible, nous pouvons venir vous présenter nos propositions de vive voix.

Avec nos plus cordiales salutations.

P. Quaglia, pour le bureau de APiCy.

- Dans le Ferney-Magazine, vous présentez plusieurs projets d'envergure, notamment la future médiathèque. Nous espérons bien évidemment que son accès sera possible à vélo et que des stationnements vélo de qualité (arceaux permettant de fixer le cadre et une roue, éventuellement protection contre la pluie) y seront installés.



*Illustration 1: Espace Candide: des stationnements vélo simples et de qualité, installés juste à l'entrée. Un exemple à suivre...*

- Le nombre de stationnements vélo commence à augmenter doucement, dans les nouveaux immeubles et les nouveaux commerces, et nous nous en réjouissons. Cependant, dans de nombreux cas encore, ce sont des «pince-roues» qui sont installés, qui n'offrent aucune protection pour les vélos et ne permettent pas d'attacher le cadre. La loi impose pourtant de mettre des dispositifs permettant d'attacher au moins le cadre et une roue. Nous sommes intervenus lors des deux dernières révisions du PLU pour demander que le chapitre du règlement concernant le stationnement vélo soit mis en conformité, mais cela n'a jamais été pris en compte. Grâce à notre intervention, des stationnements conformes ont été installés à l'école Florian, au château et à l'espace Candide, mais de nombreux autres sont inutiles, comme au conservatoire, autour du supermarché Grand-Frais, dans les nouveaux immeubles du carré Voltaire, aux Marmoussets, à la Maison Fusier... C'est vraiment dommage, et nous aimerions que le service d'urbanisme fasse attention à ce détail qui n'impose aucun surcoût ou presque mais fait toute la différence sur la qualité et la possibilité du stationnement.
- Vous annoncez également que le rond-point au niveau du supermarché Leclerc sera refait. Nous espérons que le tracé de la piste cyclable Ferney-Meyrin prévue

sera pris en compte lors de cette réfection et que le franchissement de ce rond-point à vélo sera facilité.

- En centre-ville, la signalisation ne prend toujours pas entièrement en compte les double-sens cyclable ; il manque les panonceaux «sauf vélo» sous de nombreux panneaux interdisant de tourner à gauche ou à droite.
- Du marquage au sol dans les double-sens cyclables pourrait être mis en place à plusieurs endroits pour faciliter la cohabitation des cycles et des autos comme sur cet exemple tiré de la fiche du Certu «les double-sens cyclables en rues étroites».



*Illustration 2: Exemple de double-sens cyclable marqué au sol, permettant aux autos et cycles de bien comprendre le fonctionnement de la rue*

- La zone de rencontre dans la Grand'rue n'a pas une typologie adaptée : les automobilistes ne voient pas que c'est un espace partagé et la seule bande roulante est située au centre de la chaussée, incitant les vélos à y rouler. Vous nous aviez dit en 2016<sup>1</sup> que vous alliez étudier un nouvel aménagement de cette portion de la Grand'rue, mais pour le moment rien n'a été fait.
- Sur la partie haute de la Grand'rue, de même que rue de Meyrin, les trottoirs sont particulièrement étroits et il est difficile de s'y croiser. La circulation en fauteuil roulant y semble problématique. Un élargissement de ces trottoirs rendrait la circulation à pied accessible à tous et bien plus agréable. L'aménagement réalisé le long de la RD1005 dans le centre d'Ornex peut servir d'exemple.
- Le chemin des Jargilières a été en partie fermé à la circulation automobile, mais la signalisation n'indique pas si on peut l'emprunter à vélo (pas de panonceau «sauf vélo» sous le sens-interdit).
- L'avenue de Vessy est un axe important pour aller au lycée. Le trafic automobile est intense aux heures de pointe. Pourtant, les ralentisseurs qui y avaient été installés ont été supprimés. La bande cyclable n'est pas entretenue; côté sud elle

1 [http://www.apicy.fr/wp-content/uploads/2016/02/20160120\\_MairieFerney.pdf](http://www.apicy.fr/wp-content/uploads/2016/02/20160120_MairieFerney.pdf)

est pleine de sable à certains endroits et côté nord après l'Ephad, elle est pleine de trous et parties en terre. De plus, le nouvel immeuble qui a été construit semble ne pas avoir de places de stationnement visiteurs, et le stationnement de voitures sur la bande cyclable est très fréquent. Nous proposons de refaire le revêtement de ces bandes cyclables, ajouter des séparations ou des plots pour bien les séparer de la chaussée, de mettre du marquage de couleur là où les sorties d'immeubles débouchent sur les bandes, et enfin de matérialiser au sol la trajectoire des cyclistes qui arrivent de l'avenue de Vessy et tournent à gauche sur l'avenue du Jura (ce mouvement est dangereux, et coupe la trajectoire des voitures qui arrivent de l'avenue de Vessy et qui tournent à droite).

- Avec la réalisation du parking du château, il y aura une nouvelle offre de stationnement substantielle en centre-ville. Nous demandons donc que lors de sa mise en service, la bande cyclable sur la route de Prévessin-Moëns sous le château soit enfin protégée des voitures qui l'envahissent les samedis et dimanches par un dispositif physique (plots ou barrières). Toujours sur cette route, un petit abaissement de trottoir pourrait être ajouté pour que les cyclistes qui circulent dans le sens Prévessin – Ferney puissent monter sur l'esplanade de l'allée de la Tire et ainsi rouler en sécurité jusqu'au rond-point (où un abaissement de trottoir existe déjà).
- Afin d'apaiser la circulation, il serait souhaitable d'augmenter le nombre des rues en zone 30. Par exemple, l'avenue du Bijou ou le chemin du Collex sont étroits et une vitesse de 30 km/h y semble plus adapté.
- Comme nous vous l'avions proposé en 2015<sup>2</sup>, nous sommes persuadés qu'il serait très intéressant de mettre en place une signalisation des destinations à pied et à vélo, avec indication du temps.
- De nombreux chemins existent déjà, qu'il faudrait entretenir. Par exemple le chemin des Trois Noyers, dont la partie basse se transforme en champ de boue après la pluie.

---

2 [http://www.apicy.fr/wp-content/uploads/2015/07/2015-03-31\\_R%C3%A9unionMairieFerney.pdf](http://www.apicy.fr/wp-content/uploads/2015/07/2015-03-31_R%C3%A9unionMairieFerney.pdf)



*Illustration 3: Le chemin des Trois Noyers après la pluie. On voit qu'il est très utilisé, un peu d'entretien serait nécessaire...*

- Comme l'ont montré nos comptages, la fréquentation de la piste cyclable passant sous le tunnel de l'aéroport augmente régulièrement. C'est un axe essentiel pour toutes les personnes qui vont à Genève. Néanmoins, lors des deux derniers hivers la partie de cette piste située entre l'entrée du tunnel et la douane (y compris l'arrêt de bus) n'a pas été déneigée. Il serait important de bien mettre cette portion dans le programme de déneigement de la commune afin d'éviter de possibles accidents.
- De manière générale, les marquages au sol des sas vélos et des traversées piétonnes se dégradent très rapidement et sont la plupart du temps pas assez visibles. Il est nécessaire d'utiliser de produits de meilleure qualité ou renouveler plus souvent ces marquages.